

## ÉLABORATION DU SRS – PROPOSITION ZONE D'IMPLANTATION ACTIVITÉS INTERVENTIONNELLES SOUS IMAGERIE MÉDICALE, PAR VOIE ENDOVASCULAIRE, EN CARDIOLOGIE – MAYOTTE / RÉUNION

### I - ETAT DES LIEUX

**Etablissement avec autorisation d'activité :** CHU site Nord / CHU site Sud / Clinique Sainte-Clotilde

En 2015, il y a eu 2 123 séjours de patients résidents à la Réunion et 55 séjours de patients résidents à Mayotte pour une intervention en cardiologie interventionnelle. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants à La Réunion est inférieur à celui de la France entière et extrêmement faible à Mayotte. Il en est de même pour la densité de cardiologues comparativement à la métropole.

	Mayotte	Réunion	France entière
Nombre de séjours – 2015 (1)	55	2 123	
Nombre de lits installés – 31/12/2015 (2)	0	86	
Taux de recours brut pour 1 000 habitants – 2015 (1)(3)	0,26	2,55	4,14
Taux de recours standardisé pour 1 000 habitants – 2015 (1)(3)	0,69	3,93	4,14
Nombre de cardiologues – 01/01/2016 (4)		74	
	<i>Libéral</i>	48	
	<i>Salarié*</i>	26	
Densité de cardiologues pour 100 000 hab. – 01/01/2016 (3)(4)	0,94	8,8	10,2**

Sources : (1) PMSI, (2) SAE, (3) INSEE estimation population 2012, (4) RPPS

\* le nombre de salariés est à prendre avec précaution car les professionnels de santé salariés ne mettent pas systématiquement leur dossier à jour au niveau du RPSS

\*\* métropole

#### Définition

**Nombre de séjours :** il s'agit du nombre de séjours des patients résidents sur un territoire quel que soit l'établissement où ils ont séjournés.

**Taux de recours brut :** nombre de séjours de patients résidents sur un territoire pour 1 000 habitants du territoire. Attention, il n'est pas possible de comparer des taux de recours brut entre territoire.

**Taux de recours standardisés :** nombre de séjours de patients résidents sur un territoire standardisés sur la population de la France entière de 2012 pour 1 000 habitants. Permet de faire des comparaisons entre territoire.

**Densité de professionnels de santé :** nombre de professionnels de santé pour 100 000 habitants (pop. estimée INSEE 2015).

**Flux d'attractivité :** déplacement entre la commune de résidence des patients et le lieu d'exécution de l'acte ou de l'hospitalisation.

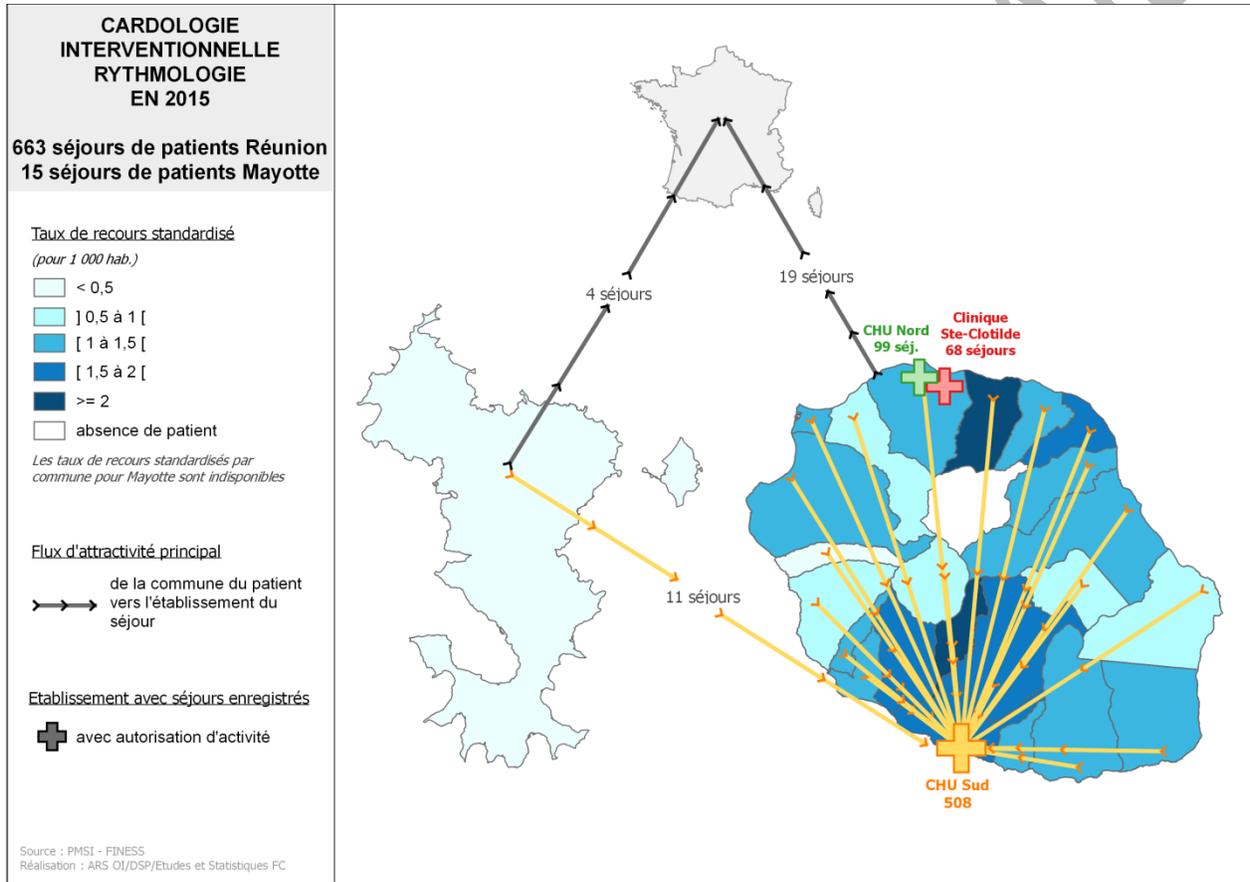
**Le nombre de jours potentiels, estimés et besoin en lits estimés** sont basés sur une exploitation annuelle d'un lit de 365 jours, pour un taux d'occupation moyen de 90%.

## ✓ Rythmologie

A La Réunion, 683 séjours sur les 2 123 ont concerné la rythmologie interventionnelle et à Mayotte, 15 séjours sur 55. Le taux de recours standardisé pour la rythmologie est de 1,37 séjour pour 1 000 habitants à La Réunion en 2015 et 0,27 à Mayotte.

A La Réunion, les taux de recours les plus élevés se situent sur les communes de Sainte-Marie (2,65) et de l'Entre Deux (2,40). Le CHU site Sud a enregistré 75% des séjours de rythmologie.

Chez les patients résidents à La Réunion, 19 séjours se sont effectués en métropole, soit 2,9% des séjours. Chez les patients résidents à Mayotte, 11 séjours ont eu lieu à La Réunion et 4 en métropole.

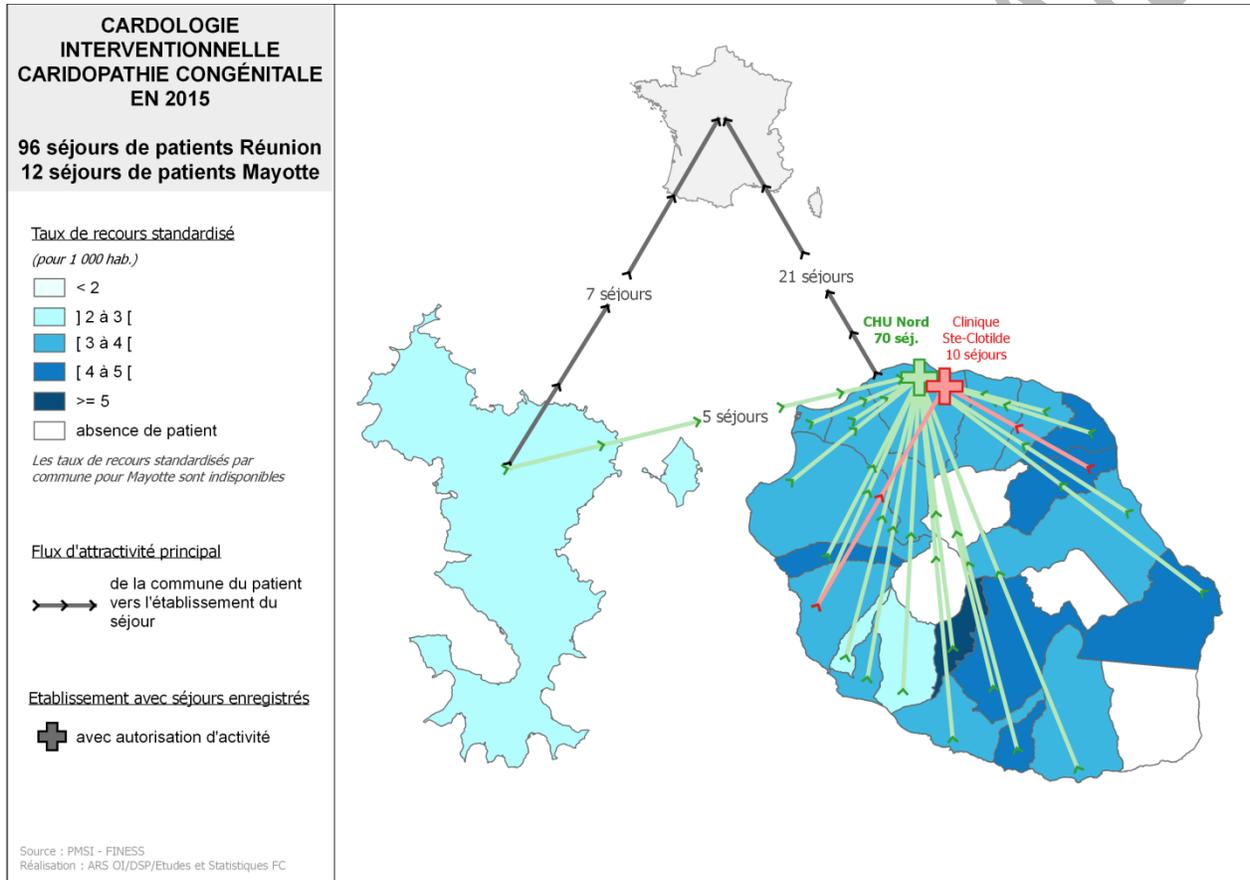


## ✓ Cardiopathie congénitale

A La Réunion, 96 séjours sur les 2 123 ont concerné la cardiopathie congénitale et à Mayotte, 12 séjours sur 55. Le taux de recours standardisé pour la cardiopathie congénitale est de 0,17 séjours pour 1 000 habitants à La Réunion en 2015 et 0,03 à Mayotte.

A La Réunion, les taux de recours les plus élevés se situent sur la commune de l'Entre Deux (0,40). Le CHU site Nord enregistre 87,5% des séjours pour cardiopathie.

Chez les patients résidents à La Réunion, 21 séjours se sont effectués en métropole, soit 21,9% des séjours. Chez les patients résidents à Mayotte, 5 séjours ont eu lieu à La Réunion et 7 en métropole.

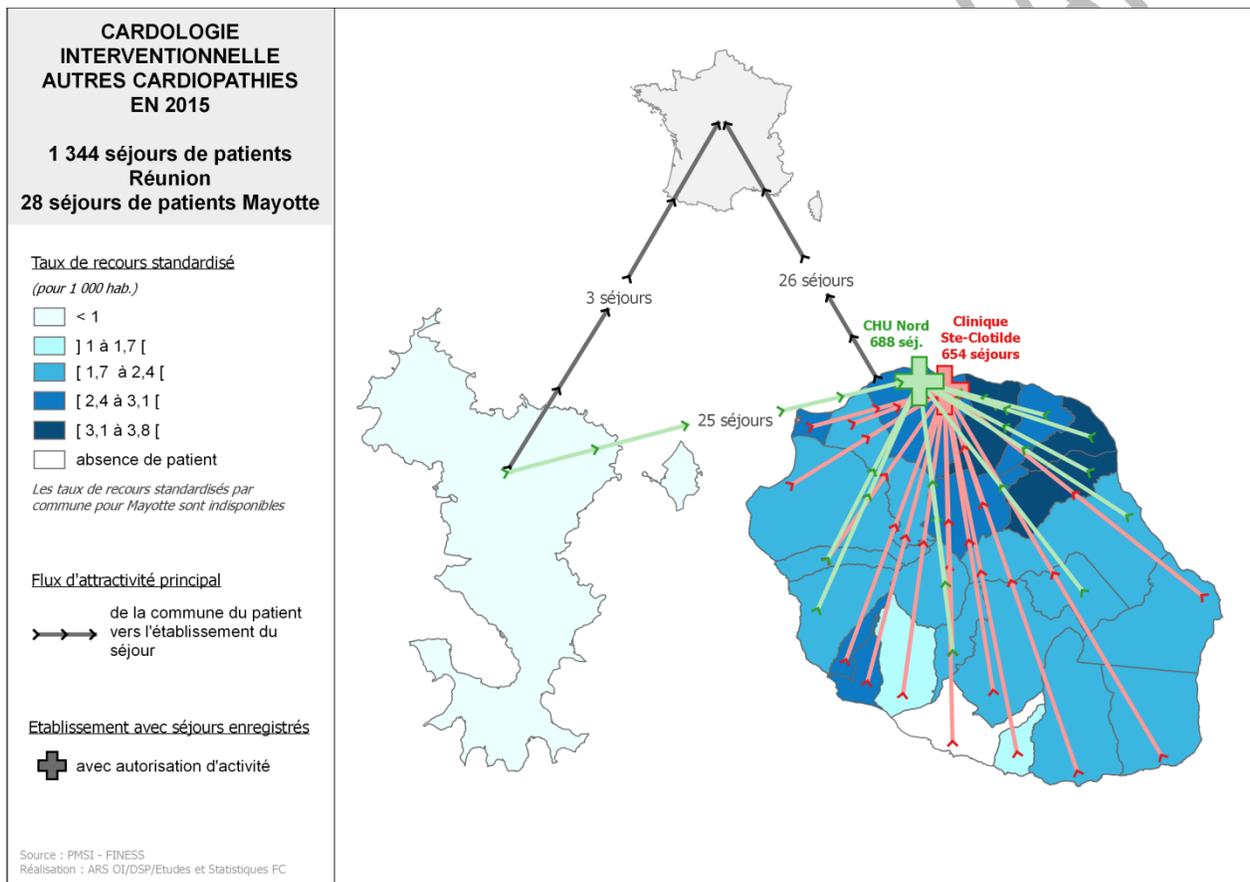


## ✓ Autres cardiopathies

A La Réunion, 1 344 séjours sur les 2 123 ont concerné une autre cardiopathie et à Mayotte, 28 séjours sur 55. Le taux de recours standardisé pour la cardiopathie congénitale est de 2,39 séjours pour 1 000 habitants à La Réunion en 2015 et 0,39 à Mayotte.

A La Réunion, les taux de recours les plus élevés se situent sur la commune de Sainte-Marie (3,79), Saint-André (3,56), Bras Panon (3,33). Le CHU Nord et la clinique Sainte-Clotilde se partagent le nombre de séjours sur l'année 2015.

Chez les patients résidents à La Réunion, 26 séjours se sont effectués en métropole, soit 1,9% des séjours. Chez les patients résidents à Mayotte, 25 séjours ont eu lieu à La Réunion et 3 en métropole.

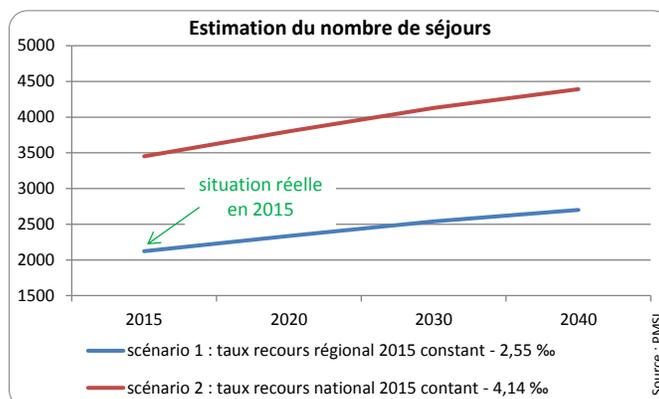


## II – PROJECTION 2020, 2030, 2040<sup>1</sup>

Toute chose égale par ailleurs, les projections sont basées sur l'évolution de la population - estimation INSEE - à horizon 2020, 2030, 2040 et sur le taux de recours constant de la Réunion (scénario 1) ou de la France entière (scénario 2)

Selon le scénario 1, le nombre de séjours estimés pourraient atteindre les 2 500 séjours en 2020, voire les dépasser en 2040. Le nombre de séjours estimés selon le scénario 2, affiche un volume multiplié par 1,5, soit entre 3 700 séjours en 2020 et près de 4 500 séjours en 2040.

Selon les estimations faites, les 2 scénarios retenus, font ressortir un capacitaire capable de répondre aux besoins. En 2015, le taux d'occupation est de 40%. Le scénario 1 projette un taux d'occupation, toute chose égale par ailleurs, de 51% en 2040. Le scénario 2 prévoit un taux d'occupation de 84% en 2040.



		2015	2020	2030	2040
<b>Scénario 1</b> taux de recours régional 2015 constant	Taux de recours (%)	2,55	2,55	2,55	2,55
	Nombre de jours potentiels	28 251	28 251	28 251	28 251
	Nombre de jours estimés	11 376	12 576	13 658	14 535
	Besoin en lits estimés	-42	-39	-36-	-34
<b>Scénario 2</b> taux de recours national 2015 constant	Taux de recours (%)	4,14	4,14	4,14	4,14
	Nombre de jours potentiels	28 251	28 251	28 251	28 251
	Nombre de jours estimés	11 376	20 452	22 212	23 637
	Besoin en lits estimés	-42	-19	-15	-11

Source : PMSI MCO, projection INSEE

<sup>1</sup> Les projections ne concernent que La Réunion car à ce jour l'INSEE ne produit pas de projection de population sur Mayotte.